



P604 ID 1754

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejjinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Madame Corinne Cahen
Ministre de la Famille, de l'Intégration et à
la Grande Région

Luxembourg, le 2 mai 2016

Objet: Pétition 604 - Unerkennung vun der Wichtigkeet vun den Elteren an den éischten Joren, an Ënnerstëtzung fir hir Erzéiungsarbecht . Reconnaissance de l'importance de la présence des parents pendant la petite enfance et soutien adéquat de leur travail d'éducation

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 29 avril 2016, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentive aux dispositions de l'article 155 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 17(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.


Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Madame Marie-Andrée Faber

Luxembourg, le 2 mai 2016

Objet: Pétition publique 604 - Unerkennung vun der Wichtigkeet vun den Elteren an den éischten Joren, an Ënnerstëtzung fir hir Erzéiungsarbecht . Reconnaissance de l'importance de la présence des parents pendant la petite enfance et soutien adéquat de leur travail d'éducation

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à la Ministre de la Famille en vue d'une prise de position.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.


Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés